

Marchandisation du supérieur : les écoles de commerce montrent la voie à ne pas prendre

Le site Major-prepa a sorti son enquête annuelle concernant les **frais de scolarité des écoles de commerce**. Les chiffres sont **accablants** : l'inscription à certaines formations représente un coût **proche des 50 000 euros**.

Ces chiffres ne font **qu'augmenter depuis dix ans**. Entre 2009 et 2018, les écoles de commerce ont connu une hausse de leurs frais d'inscription de 64,1%. Il faut **aujourd'hui** déboursier **en moyenne 38 268 euros** pour effectuer un cursus au sein de ces grandes écoles contre 23 327 euros en 2009.

Pour justifier cette hausse, des arguments tels que la **fin progressive des subventions** provenant des Chambres de Commerces et d'Industrie ou la **concurrence internationale** sont avancés. **Mais un système favorisant les plus aisés est-il vraiment l'image que doit renvoyer notre enseignement supérieur?**

L'ARES dénonce ces pratiques de sélection sociale de la part des grandes écoles de commerce. Elle réaffirme que la **transmission du savoir ne peut et ne doit pas dépendre d'un critère pécuniaire**. En outre, l'enseignement supérieur privé doit sortir de cette logique de marchandisation des diplômes.

Nous dénonçons également le **manque de volonté de l'Etat pour lutter contre ces pratiques**. Son rôle est de **proposer des alternatives accessibles pour tous** à ces écoles pour éviter que le domaine du commerce ne devienne encore plus élitiste, en allouant par exemple des moyens supplémentaires aux IAE.

L'enseignement supérieur doit rester un lieu d'émancipation pour les jeunes, où la transmission du savoir n'est pas proportionnée aux moyens financiers de l'étudiant. Une telle augmentation fermera nécessairement les portes aux diplômés de demain.

Contacts presse :

Simon Valloire – Président : president@fede-ares.org - 06.85.41.75.83/ 06.38.75.02.96

Amélie Rougier – Attachée de presse : amelie.rougier@fede-ares.org - 06.46.82.30.16